

RÉFÉRENT CYBERSÉCURITÉ EN TPE/PME (EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL)


DURÉE

5 jours


TARIF

Contactez-nous pour découvrir les tarifs de notre catalogue

OBJECTIF

Cette formation a pour but de former les participants à l'initiation et à la pérennisation d'une démarche de prévention en matière de cybersécurité au sein des TPE/PME, dans le respect de la réglementation, afin de protéger le patrimoine immatériel de l'entreprise.

PUBLIC

Salariés et demandeurs d'emploi, Dirigeants de TPE ou PME, manager, responsable informatique. Prérequis : - Connaissance de base en informatique. - Il est recommandé d'avoir des compétences sur l'organisation d'un système informatique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Introduction à la cybersécurité (7 heures)

Définition des enjeux et objectifs de la cybersécurité. Identification des aspects juridiques (réglementations et responsabilités légales). Gérer les risques liés à la sécurité des SI.

Évaluation de la sécurité de l'entreprise (14 heures)

Analyse du système d'information (SI) et de ses utilisateurs. Identification des vulnérabilités et du patrimoine informationnel. Sécurisation des réseaux internes et des postes nomades. Utilisation de méthodes d'analyse des risques.

Mise en œuvre d'un plan de cybersécurité (11 heures)

Construction d'un plan d'actions adapté. Élaboration d'une veille documentaire sur les menaces et bonnes pratiques. Choix des prestataires de services (externalisation, cloud, etc.). Formation et sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques.

Maintien et suivi de la cybersécurité (3 heures)

Diffusion des bonnes pratiques de cybersécurité. Évaluation régulière des comportements en matière de cybersécurité. Suivi des incidents et gestion de crises.



VOTRE CONTACTS

fc@eesc.fr
03 83 85 61 26 - 07 64 69 05 94

CCI Formation EESC
 3 rue du Mouzon
 54520 LAXOU